

Déviatation fête locale



Une déviation sera mise en place du 23 au 30 juin pour la fête locale.

Durant cette période, la rue Jean Mermoz passera à sens unique (voir plan ci-dessous).

En arrivant du pont de l'Hers, au rond point, prendre la première sortie rue Jean de la Fontaine et suivre les panneaux de déviation.

